COURRIER DES SPECTACLES,

JOURNAL DES THEATRES ET DE LITTERATURE,

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE I

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. BOILEAU.

Théâtre de la République et des Arts.

Aujourd., *Œdipe à Colone*, opéra en 3 actes, paroles du cit Guillard, musique de Sacchini; suivi de *Psiché*, ballet-pant. en 3 actes, du cit. Gardel.

Madame Gardel remplira le rôle de Psiché, et le cit. Vestris celui de l'Amour.

Chant, les cit. Adrien, Dufresne, Bertin, Duvernoy, Lefevre; mesd Chéron, Gambais, Dronin.

Danse, les cit. Vestris, Goyon, StAmand, Beaupré, Beaulieu, Aumer, Giraud; mesd. Clotilde, Gardel, Chevigny, Saulnier, Coulon, Delisle, Millière, Louise, Aubri.

Le cit. Frédéric Duvernoy exécutera le Solo de cor dans le premier acte du Ballet.

Dans la décade prochaine, la première représ. de la *Dansomanie*, folie-pantomime en 2 actes.

Le 20, la 7me repres. d'*Hécube*.

En attendant *Praxitele*, ou la *Ceinture*, opéra anacréontique en 1 acte.

S'adresser pour la location des loges au citoyen Damance, au théâtre des Arts.

Théâtre Français de la République.

Aujourd., la 4me représentation de *Montmorency*, tragédie nouvelle en 5 actes, du cit. Carrion-de-Nisas; suivie du *Consentement forcé*, com. en 1 acte, de Guyot-de-Merville.

Dans *Montmorency*, les cit. Monvel, , St-Fal, Talma, Baptiste aîné, Damas, Després, Lacave; mesd. Raucour, Vanhove, Fleury.

Dans le *Consentement forcé*, les cit. Caumont, Dupont, Lacave; mesd. Desbrosse, Mars cadette.

Demain, la *Métromanie*.

Incessamment, *Zaïre*. Le cit. Lafond continuera ses débuts par le rôle d'Orosmane.

Théâtre Favart.

Aujourd., la 5me représ. d'*Une Nuit d'Été*, comédie vaudeville en 1 acte, des cit. Gersain et Année; précédée de *Lisbeth*, opéra en 3 actes, des cit. Favières et Gretry.

Dans *Lisbeth*, les cit. Chenard, Solié, Andrieu, Paulin; mesd St-Aubin, Nivelon, Trial

Dans *Une Nuit d'Eté*, le cit. Andrieu; mesd. Nivelon, Gavaudan, Philis

Demain la première représ. de *Béniowski*, ou les *Exilés au Kamchatka*, opéra en 3 actes.

Théâtre du Vaudeville.

Aujourd., *Arlequin tout seul*, com en 1 acte, du cit. Em Dupaty; *Gessner*, com. en 2 actes, des cit. Barré, Radet, Desfontaines et Bourgueil, dans laquelle Mad. Colombe continuera ses débuts par le rôle de Laure; *Plus heureux que sage*, com. en 2 actes, du cit. Piévé.

Dans *Arlequin tout seul*, le cit. Laporte.

Dans *Gessner*, les cit Henry, Vertpré, Carpentier, Chapelle, Lenoble, F. Blosseville; mesd. Blosseville, Henry, Minette.

Dans *Plus heureux*, les cit. Henry, Chapelle, Carpentier; mesd Blosseville, Aubert.

Théâtre Montansier-Variétés.

Aujourd., le *Timide*; les *Deux Fermiers*; le *Vieux Bonhomme*; *Vadé à la Grenouillère*.

Théâtre de la Cité-Variétés.

Demain irrévocablement, sous la direction du citoyen Camaille St-Aubin, la première représentation des *Chinois*, pant. en 3 actes, ornée de chants, danse, combats, tournois, évolutions, des citoyens Cuvelier et Gougibus; décors et costumes nouveaux, d'après les dessins du célèbre Servandoni père; ballets du cit. Aumer de l'Opéra; musique, une partie de l'orchestre de Feydeau.

Les cit. Bosset et madame Delaporte du Vaudeville débuteront dans cette pièce.

Le cit. Daubigni prononcera le discours d'ouverture.

Le Chinois arrive à Paris depuis quelque tems, assistera à cette représentation, accompagné des premières autorités et de l'Etat-Major de Paris.

Théâtre des Troubadours.

Aujourd., les *Paroles et la Musique*; *Rancune*; et le *Val-de-Vire*

Théâtre de l'Ambigu comique.

Aujourd., la 3me représ. de *Duval*, ou *Une erreur de jeunesse*; et *Mad. Angot au Serail de Constantinople*.

Théâtre de la Gaîté.

Aujourd., la *Forêt enchantée*; les *Rendez-vous nocturnes*; et le *Malade jaloux*

Demain, la 57me et dernière représ. des *Quatre Parties du monde*.

Théâtre des Jeunes Artistes.

Aujourd'hui, *Relâche*, pour la répétition générale de *Joseph*.

Théâtre des Troubadours.

Une heure d'intrigue, titre piquant qui promettoit beaucoup, avoit attiré hier beaucoup de monde à ce théâtre. Au commencement une exposition vive et claire, un dialogue pressé, le jeu fin d'un valet intelligent, l'affectation ridicule d'un fat *à la mode*, avoient provoqué de longs et bruyans applaudissemens. Mais au milieu une marche lente, quelques scènes peu animées refroidirent le spectateur, et vers la fin le caractère mal tracé d'un père réveilla quelques sifflets, qui furent bientôt néanmoins étouffés pas les encouragemens donnés à l'auteur. C'est le premier ouvrage d'un jeune homme dont le nom nous est échappé.

Dom Carlos, officier Espagnol, a eu le malheur de tuer en duel un ami de M. de Volmare, père de Rosine, son amante. Celui-ci irrité a défendu à sa fille de penser désormais à Dom Carlos, et il l'a amenée de Madrid à Paris, où il se prépare à lui donner pour époux Linval, jeune fat chargé de dettes. Dom Carlos, instruit de l'évasion de M. de Volmare, fait chercher sa demeure à Paris. Germain, son valet, la découvre, entre au service de Linval. Dans une heure on doit signer le contrat, et dans cette heure Germain attend Dom Carlos, arrivé avec sa sœur. L'Espagnol se cache dans le jardin, où Rosine l'apperçoit et lui avoue l'aversion qu'elle a conçue pour Linval. Cependant Germain, qui cherche à avoir quelque pièce avec laquelle il pourra parvenir à ouvrir les yeux de M de Volmare sur le compte de Linval, tire de celui-ci une promesse de payement pour un créancier qu'il prétend être très-pressé. Ce papier, il le remet à Dom Carlos, et la sœur de ce dernier, munie de cette preuve de mauvaise conduite, a une très-jolie scène avec Linval, et le force de renoncer à ses prétentions sur Rosine. Linval y souscrit dans la crainte que le papier ne parvienne à la connoissance de M. de Volmare; et lorsque Dom Carlos, qui vient de faire avec adresse signer son contrat de mariage avec Rosine, se présente à lui, il veut l'appeller en duel. La sœur lui montre la promesse de payement; il se calme et promet de plus de parler en faveur de son rival. Il s'agit de se découvrir et de fléchir le père toujours irrité contre Dom Carlos. M. de Volmare est comme tous les pères de comédie, il finit par tout oublier, et il unit les deux amans.

Un des défauts essentiels de cet ouvrage, c'est que l'intrigue se passe derrière les coulisses, et qu'elle n'est presque qu'en récit sur la scène. Du reste, avec quelques changemens, cette pièce fera plaisir, tant pour la gaîté qui règne sur-tout dans les rôles de Linval et Germain, joués par les cit. Frédéric et Bosquier-Gavaudan, que pour les couplets tournés avec grace et facilité.

En voici un que nous avons retenu :

LINVAL.

J'aime ma femme, je l'adore,
Et même je sens que *demain*
Je pourrai le lui dire encore.
Ne pensons pas au *lendemain* :
Le plus beau jour du mariage
Est sans contredit le premier.

GERMAIN.

Ah ! je connois plus d'un ménage
Qui lui préfèrent le dernier.

F. J. B. P. G***.

Conservatoire de Musique.

Le Ministre de l'Intérieur vient de maintenir en faveur du *Lafontaine* de la musique, le cit. Monsigny, auteur du *Déserteur*, de *Rose et Colas*, de la *Belle Arsène*, de *Félix*, et de vingt autres ouvrages joués avec le plus grand succès, la place supplémentaire d'inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique, créée pour le célèbre Piccini, décédé en floréal dernier.

CHANSON.

Air : *Il faut des époux assortis.*

Sans liberté point de bonheur ;
A des loix qu'observe la crainte
Gardons-nous d'asservir le cœur :
Le cœur veut aimer sans contrainte.
Le Sapin s'élance dans l'air ;
Le Chêne élève un front superbe :
Le Charme languit sous le fer,
Le Buis depasse à peine l'herbe.

Au cœur même le plus soumis
Peut-on commander la tendresse ?
Vainement Hélène eût promis
D'adorer Ménélas sans cesse.
Les Grecs ignorent l'hymen,
La liberté règne à Cithère.
Vénus baille auprès de Vulcain
Tandis qu'Adonis sait lui plaire.

Peut-on asservir le desir ?
Rendra-t-on le plaisir docile
A la contrainte d'obéir ,
Au besoin de rester facile ?
Loin de Junou Jupiter fuit
Et l'habitude et l'hymenée.
Un mari dort toute la nuit
Et gronde toute la journée.

L'Amour s'indigne d'un lien ;
L'ombre d'un joug lui porte ombrage ;
La liberté fait tout son bien :
Il expire dans l'esclave.
Ainsi Philomèle chantoit
Son amour , ses tendres allarmes ;
Libre , sa voix nous enchantoit ;
Esclave , elle meurt dans les larmes.

Louis Dubois ,
Bibl. de l'Ec. cent. de l'Orne

AU RÉDACTEUR.

Citoyen ,

J'arrive de la campagne et j'ai vu les plus beaux arbres dévorés par les chenilles. Jamais peut-être elles n'ont fait un pareil ravage ; il est vrai aussi que jamais année ne fut plus féconde que celle-ci en auteurs de libelles et de pamphlets. Je faisois ce rapprochement lorsqu'il m'est tombé sous la main une petite brochure intitulée : le *Chiffonier* , ou le *Panier aux épigrammes* , première visite ; prix , 1 fr. 25 cent. A Paris , chez tous les marchands de chiffons. De l'imprimerie du Chiffonier, rue de la Vieille-Draperie.

Ce panier là , citoyen , est en effet rempli d'épigrammes ; il y en a pour tout le monde , pour Chénier , pour Lebrun , pour Legouvé , pour Lemercier , pour vous , pour moi , pour le *Chiffonier* lui-même qui n'a pas voulu qu'on lui reprochât de s'être oublié. La pièce la plus considérable est une épitre que le citoyen Gosse me fait l'honneur de m'adresser, et dans laquelle il me dit bien poliment que je suis un grand homme , un Caton , un ergoteur , un sot , un aigle qui accouche , un frelon qui veut décourager l'abeille. Or , Gosse-abeille ne m'accable ainsi , moi frelon chétif , que pour se venger de certain extrait de certain roman dans lequel il parle d'un homme qui possède une terre *conséquente* , d'un doux baiser qui *désaltère* , d'un repas le mieux *senti* qu'une femme ait fait de sa vie , et de gens qui *s'attendrissent* pour se *désennuyer* , etc. , etc. , etc. Gosse-abeille prétend que depuis ce maudit extrait , on lui demande toujours s'il a quelque terre *conséquente* à vendre, s'il *sent bien* son repas , s'il s'est *désaltéré* avec un doux baiser , et si , lorsqu'il relit ses écrits , il n'est pas tout disposé à la *tendresse* ? Je conviens que ces questions-là sont un peu malignes ; mais à qui la faute ? Moi qui ne suis pas malin , je lui demanderai bonnement pourquoi , lorsqu'il veut rimer , il n'a pas son *Richelet* devant lui. Mais laissons Gosse-abeille dans le Panier aux épigrammes.

Je connois celui qui prend la peine de remplir et de colporter ce Panier ; c'est une sorte d'hurlubrelu , bon diable , ne manquant pas d'esprit , l'ayant prouvé et pouvant faire beaucoup mieux que de se rendre l'éditeur de sottises et d'injures. Mais il se plaît dans le désordre littéraire. A toi Lafleur , à toi Pasquin , dit-il dans sa préface. Les querelles l'amusent; deux hommes se battent (à coups d'épigrammes) ; il rit de tout son cœur ; il en attrappe une en les regardant , le voilà enchanté. Il m'a réservé un huitième au moins de son Panier , il ne veut pas que je me fâche ; eh bien ! soit , j'en rirai avec lui ; et loin de vouloir nuire au succès qu'il espère , j'invite mes amis , mes connoissances , poëtes , prosateurs , Paris , la France entière , les quatre parties du Monde , à souscrire rue Neuve-des-Petits-Champs , No. 35 , vis-à-vis celle des Bons-Enfans pour le *Chiffonier*.

Vigée.

Déportation et naufrage de J. J. Aimé, ex-législateur ; suivis du Tableau de Vie et de Mort des Déportés à son départ de la Guyanne ; avec quelques observations sur cette Colonie et sur les Nègres , avec cette épigraphe :

Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

Virg. Æn. , lib. 2.

A Paris , chez Maradan , libraire , rue Pavée St-André-des-Arcs , N°. 16. In-8°. de près de 300 pages. Prix : 3 francs , et 4 fr. , franc de port par la poste.

Extrait.

Cet ouvrage qui joint au charme de la vérité l'intérêt du roman , jouit du plus grand succès et le mérite sous plus d'un rapport. J. J. Aimé est depuis long-tems célèbre par la fermeté de ses opinions , son exclusion du Corps législatif , la constante persécution dont il s'est vu l'objet, enfin la cruelle déportation qu'il a subie. A tant de titres bien faits pour intéresser , il unit celui

d'écrivain exact et pur, de narrateur concis, enfin d'historien impartial, quoique en écrivant l'histoire de ses propres malheurs, il lui eût été permis de ne pas l'être.

Cet ouvrage commence par un tableau succint et rapide de la journée du 18 fructidor an 5me; des causes qui l'ont amenée, et des malheurs qui l'ont suivie. J. J. Aimé désigné depuis long-tems par le Directoire comme une des premières victimes, avoit eu le bonheur d'échapper aux recherches et de se soustraire aux poursuites des agens de l'autorité. Retiré à la campagne d'un de ses amis, il y passa trois mois sans être reconnu. La crainte de compromettre son hôte par un plus long séjour, le fit rentrer dans Paris, et accepter un asyle chez un négociant, rue du Faubourg Poissonnière. « Il n'y avoit pas huit jours » que j'y étois, dit-il, lorsque le 14 nivôse, à » huit heures du matin, il entre brusquement » dans ma chambre, et m'éveille en sursaut : » Vous êtes découvert, me dit-il, on vient vous » arrêter, la force armée est dans la cour ; ha- » billez-vous vîte, et nous aviserons aux moyens » de vous sauver, s'il est possible. Je m'habille » à la hâte ; n'ayant pas le tems de prendre mes » bottes, je prends des souliers qu'il m'avoit » prêtés pour me servir de pantouffles, et je le » suis dans un appartement où se trouvoit une » armoire dans laquelle il m'invite à me cacher..» Aimé refusa de prendre ce parti dans la crainte des recherches. Son ami le fit sortir alors par une porte de derrière ; la rue etoit solitaire, il s'achemine vers le Boulevard, prend un fiacre pour se faire conduire dans l'asyle qu'il avoit occupé pendant trois mois à la campagne. Arrivé à la barrière, gardée par la force armée, le défant de carte le fait arrêter, conduire au corps de garde, et de-là au Bureau central, avec beaucoup d'autres citoyens arrêtés pour la même cause. C'est alors qu'Aimé voyant qu'il ne pouvoit échapper, se fit reconnoître par les commissaires du bureau, qui, après avoir pris les ordres du Ministre de la police, le firent transférer dans la tour du Temple.

Qui ne croiroit, d'après ce récit, que la descente de la force armée chez le Négociant de la rue Poissonnière, avoit pour objet l'arrestation de J. J. Aimé ? Il ne s'agissoit cependant que de la recherche des marchandises anglaises, recherche pour laquelle toutes les troupes furent mises sur pied, et qui fit ressembler Paris pendant trois jours à une ville prise d'assant. On ne songeoit point à J. J. Aimé, et il est probable qu'il n'auroit point été arrêté s'il eût suivi le conseil de son ami. Mais la peur, qui a causé tant de maux depuis dix ans, lui fit perdre la tête et courir au-devant du coup qui le menaçoit.

Au bout d'un mois de séjour au Temple, notre auteur fut transféré à Rochefort pour y être déporté à la Guyane. Il faut lire dans l'ouvrage même les details attendrissans de ce voyage, qui fut le commencement de ses souffrances. Entre Tours et St-Maur, il ne tint cependant qu'à lui de s'échapper, et il auroit même pu le faire sans compromettre un soldat-chasseur qui l'accompagnoit, et lui offrit de favoriser son évasion. Aymé s'y refuse par amour pour sa famille, que sa fuite eût réduite à la misère ; car selon l'odieuse loi du 19 frucidor, les déportés qui parvenoient à se soustraire étoient assimilés aux émigrés, et leurs biens confisqués.

Arrivé à Rochefort le 9 ventôse, il fut embarqué le 21 sur la frégate la *Charente*, avec 192 autres déportés, dont cinq individus condamnés à vingt ans de galère, qu'on avoit assossiés, par un raffinement inoui de cruauté, aux autres victimes du Directoire. La crainte de tomber dans les mains des Anglais força le capitaine de la *Charente* de s'échouer sur la côte. « Lorsqu'on » se vit échoué, dit l'auteur, chaque matelot » s'occupa du soin de voler les malheureux dé- » portés. Les porte-manteaux furent éventrés, » les malles défoncées, et le pillage se fit comme » si c'eût été sur un vaisseau ennemi. »

Cet évènement rendit la frégate la *Charente* incapable de faire le voyage de Cayenne : alors la frégate la *Décade* partit de Rochefort et vint prendre près de Royan les déportés pour les conduire à leur destination. Ce changement fut un véritable malheur pour ces infortunés ; le capitaine Villeneau, qui commandoit ce dernier bâtiment n'oublia rien pour aggraver leur triste sort. Il faut lire dans l'ouvrage même les détails de cette traversée, et de tout ce que l'auteur a souffert pendant les 96 jours qu'il a tenu la mer. En proye aux horreurs de la faim, de la plus dure captivité, du méphitisme et des plus dégoûtans insectes ; privés d'eau pendant 16 heures sur 24, ils arrivèrent enfin dans la rade de Cayenne, et regardèrent, tant ils avoient souffert, le lieu de leur supplice comme le terme de leurs infortunes.

(*La suite aux Numéros suivans.*)

Le mot de la dernière ENIGME est *Eve*.

LEPAN, Propriétaire et Rédacteur.

3 cent

COURS DU CHANGE ET DU COMMERCE D'HIER.

CHANGE ETRANGER.	à 30 jours.	à 90 jours.
Amsterdam banco courant.	56 5/8	57 1/8 0/0
Hambourg	188	186 1/2
Madrid	6 fr. 00 c. bil.	
Idem effectif.	14 fr. 20 c	
Cadix	6 fr 00 c. bill	
Idem effectif	14 fr. 00 c.	
Génes effectif	4 fr. 30 c.	
Livourne	4 fr 80 c.	
Bâle	3/4 b.	1/2 pai.

Lyon, pair 25 jours.
Marseille pair 30 jours.
Bordeaux, 1 p. 15
Montpellier, 1/2 p. 40 j.

Rente provisoire. 21 f. 13 c. 38 c 00 c.	Or fin l'once. 103 fr 25 c
Tiers consolidé. 33 fr. 00 c 00 c. 00 c	Lingot d'argent 50 fr 17 c
Bons 2/3 1 f. 62 c 66 c	Portugaise l'once 94 fr.
Bon d'arérage 80 f 50 c 00 c	Piastre 5 fr 25 c
Bon pour l'an 8 87 fr 00 c. 00 c 00 c	Quadruple 79 fr 00 c
Syndicat 62 f 00 c 00 f 00 c.	Café Martinique 2 fr 30 c
Coupures 62 fr 25 00 c.	S Domingue 1 fr 90 c
Caisse des rentiers 00 fr.	Sucre d'Orléans 1 fr 60 c
	Huile d'olive 1 fr 37 c
	Eau-de-vie 3/6 290 fr 000 fr

Le préfet du département de la Dyle, aux sous-préfets de Nivelles, de Louvain, et aux maires de Bruxelles.

La sûreté de l'état, le maintien de la tranquillité publique, ont dicté, citoyens, au ministre de la police générale les mesures qu'il me prescrit dans sa lettre du 7 de ce mois, et que je dois vous faire connoître pour en assurer l'exécution.

Le sénat de Hambourg a délivré des passe-ports que l'agent de la république à Altona a cru pouvoir légaliser, au moyen desquels des émigrés et des prêtres réfractaires s'introduisent journellement en France, trop souvent avec l'intention d'y exciter des troubles ou de servir les projets des ennemis extérieurs. Pour leur fermer cette voie, voici la marche que vous devez suivre.

1o. Regarder comme *nuls et non avenus* tous passe-ports ou certificats délivrés par le sénat de Hambourg à des prévenus d'émigration, non rayés définitivement, ou que je ne vous ai pas autorisés spécialement, d'après la décision du ministre, à recevoir en surveillance, lors même que leurs pieces seroient légalisées par l'agent français à Altona.

2°. En agir de même envers les prêtres qui ne vous présenteront pas, avec leurs passe-ports, une décision spéciale qui les rappelle dans leurs foyers.

3o. Me rendre compte sans délai pour que je prenne les moyens convenables à l'effet d'éloigner de nouveau ces individus du territoire de la république.

4o. Tout français venant de l'étranger, qui pénétrera dans votre arrondissement au moyen d'un passe-port délivré par un de nos agens diplomatiques, doit déposer son passe-port entre vos mains, conformément à la loi du 23 messidor an 3, et rester en surveillance auprès de vous en attendant la décision du ministre. Vous devez exiger de lui une déclaration sur l'époque de sa sortie de France, sur les motifs de son absence, sur les lieux qu'il a habités en pays étranger, et m'adresser cette piece ainsi que le passe-port et vos observations particulieres, pour être transmis par moi au ministre de la police générale.

5o. Les mêmes précautions doivent être prises envers les personnes dont les passe-ports seront visés par les généraux français, à défaut d'agens accrédités dans les pays d'où elles viennent.

Telles sont, citoyens, les mesures de surveillance qui vous sont prescrites, pour éloigner de votre arrondissement des hommes dont la présence peut troubler la tranquillité de la république.

Je vous en recommande la stricte exécution.
Je vous salue.

Signé Doulcet-Pontécoulant.

Paris, 17 *prairial.*

D'après une décision du ministre de l'intérieur,

toutes les personnes autorisées à la jouissance d'un bachot sur la Seine dans l'étendue des départemens de la Seine, Seine-et-Oise, et Seine-et-Marne, seront tenues de se faire inscrire à l'administration la plus voisine du lieu où garrent leurs bachots, et de demander un numéro d'ordre pour être placé sur lesdits bachots. — Le public est averti que c'est à la préfecture de police que se délivrent les numéros et permissions de tenir bachots ou batelets sur la riviere dans Paris.

— Le 15 mesidor prochain, il sera ouvert à Namur un concours pour deux chaires vacantes près l'école centrale du département de Sambre et Meuse, celle de mathématiques, et celle de chimie et de physique ex-périmentale. Les aspirans se feront inscrire au secrétariat de la préfecture, avant de se présenter au concours.

— Un nommé Benjamin Kenton, l'un des plus riches habitans de Londres, vient de mourir à l'âge de 83 ans. D'abord cabaretier, puis marchand de vin en gros, ensuite intéresré dans le commerce de la bierre, il etoit parvenu par son industrie et sa grande économie à amasser une fortune de 30,000 liv. sterling, placés dans les fonds publics, et dont il a légué la majeure partie à des établissemens de charité.

— Le jeune Argond, fils de l'adjudant-général Argond; tué sur le champ de bataille, a été nommé éleve du Prytanée.

— Les essais de l'inoculation par la vaccine ont été commencés, le 14 de ce mois, maison du citoyen Colon, à Vaugirard. Trente enfans ont été inoculés avec la matiere reçue de Londres, et d'après les renseignemens qu'avoit donnés le docteur Pearson. La matiere avoit été envoyée dans une phiole remplie de gaz hydrogene, fermée avec du mercure et couverte d'une vessie. Il sera successivement rendu compte des progrès de ces essais.

— La foire de Tirlemont, département de la Dyle, aura lieu le premier messidor prochain, et celle aux chevaux le 5 suivant.

— Le rétablissement de *l'Academie Française* occupe si fort ceux qui ont des prétentions et ceux qui se rendent la justice de n'oser en avoir, qu'on demande déjà qu'elle sera la garantie de la république des lettres contre le *despotisme* de l'Académie.

— Ce n'est qu'au moment où l'on songe à conserver, à réparer, que l'on connoît bien tous les maux que traîne à sa suite un gouvernement dévastateur. Les membres qui composent le conseil de la commune de Bruxelles sont occupés des moyens à prendre pour réparer les principaux ouvrages du superbe canal qui joint cette ville à l'Escaut; la dégradation est telle que la navigation sera interrompue, si les réparations ne se font pas de suite. Il faut une somme de 400 mille francs au moins.

AVIS AU PUBLIC.

Salon de physique acoustique et mécanique, passage de Longueville, au Carrousel.

Il étoit dans l'ordre des choses que les éloges flatteurs que le citoyen R. Charles ne cesse d'obtenir des magistrats, des savans et du public, depuis l'ouverture de son salon d'expérience sur l'invisibilité et sur la parole donnée à une figure isolée de toutes communications, excitassent la jalousie et le désespoir de certains individus qui ont un intérêt majeur de nuire autant qu'il peut être en leur pouvoir à la découverte du citoyen R. Charles.

L'auteur d'un avis signé Denis, et inséré dans les journaux des 16 et 17 de ce mois, semble insinuer au public qu'il est tellement instruit du mécanisme des expériences incompréhensible que l'on fait voir dans ce salon, que si l'on usoit des moyens qu'il indique conplaisamment, on produiroit, à ce qu'il prétend, les effets que sa profonde sagacité et sa bienveillante sollicitude pour moi lui ont fait d'écrire.

Pour prouver à l'auteur de ce sublime avis que les lois de la physique acoustique-catophique et mécanique lui sont absolument ignorées, je l'invite à se rendre aujourd'hui, 18 du courant, à deux heures après-midi, en mon salon d'expériences, où se trouveront réunis plusieurs fonctionnaires publics et savans, à l'effet de constater d'une maniere authentique qu'il est dans l'erreur.

Pour donner à cette démonstration plus de solemnité et dissiper tous les doutes, l'ouverture du salon sera publique et gratuite depuis 2 jusqu'à 3 heures.

Les expériences se feront ensuite comme de coutume, moyennant un fr. 50 cent. par personne.

Une mise décente sera de rigueur. Aucun enfant n'entrera aux expériences gratuites.

LOTERIE NATIONALE.

Tirage du seize prairial.

30. — 71. — 61. — 50. — 42.

ANNONCES.

TIVOLI.

Le 19 prairial, par extraordinaire. Concert vocal et instrumental par les artistes de Feydeau, dirigé par le citoyen Lahoussaye. Bal, illuminations et feu d'artifice.

Les jardins sont ouvert tous les jours au public moyennant 75 cent. (15 sols). Les abonnemens pour toute la saison, y compris les fêtes, sont de 48 fr., ou 12 fr. par mois.

MAISON DE MERCY.

Boulevard Montmartre, nº 24.

Le 19 prairial; Folie vénitienne, on entrera masqués ou nôn-masqués. On trouvera des costumes les plus agréables et à très-bon compte. Il sera exécuté plusieurs scenes comique par le Ventriloque et autres artistes distingué. Le bal commencera à onze heures et se prolongera jusqu'au jour.

Le prix du billet est de 3 fr. avec la faculté d'y conduire une dame.

S'adresser pour avoir des supplémens d'avance, chez le citoyen Ducy, rue de la Loi, près la fontaine, nº. 880, maison du bottier, ou audit local.

Maison d'Augny, rue Grange-bateliere et boulevard Montmartre.

Aujourd'hui, bal champêtre.

Soirées amusantes, *dans un local connu sous le nom de la Veillée, adjaçens au théâtre de la Cité.*

Aujourd'hui 17 prairial, relâche.

Décadi 20, grande fête, dont on donnera des détails au public.

PARC DES SABLONS.

Ce Parc est ouvert tous les jours. La promenade en voiture et à cheval à trois quarts de lieue. Il y a un restaurateur et un glacier, pour les déjeuners froids et chauds.

L'entrée est de 75 centimes, et par abonnement 12 francs par mois.

FANTASMAGORIE DE ROBERTSON, *Cour des ci-devant Capucines, Place Vendôme.*

Aujourd., Apparition de Fantômes, Prestiges, Illusions, Optiques, le Ventriloque, l'Harmonica. On y jouira de l'Expérience de la *Femme invisible*. On commencera à sept heures.

Dictionnaire universel de la révolution française, ou Table chronologique et alphabétique du Moniteur.

Présenter au public un ouvrage où l'on retrouvera, avec facilité, les lois, les évenemens, les noms de tous les hommes qui ont paru sur la scene politique depuis 1788, avec l'indication de leurs discours et de leurs actions; tel est le but du Dictionnaire universel de la révolution française, entrepris par le citoyen Girardin, éditeur et seul propriétaire de cet ouvrage.

Ce Dictionnaire, qui offrira au légiste, au littérateur, au philosophe et à l'historien, le fil indicateur des développemeus de cette grande époque, ne sera pas seulement utile à ceux qui possedent l'intéressante collection du Moniteur; il en sera lui-même une esquisse si précise et si exacte, que seul il suffira pour donner aux lecteurs l'ensemble de la période révolutionnaire, et pourra en quelque sorte servir de clef à tous les autres journaux, du moins, quant aux travaux des différentes assemblées législatives.

En conséquence, ce Dictionnaire sera imprimé en deux formats; l'un, semblable à celui du Moniteur; et l'autre in-4º. ou format des journaux ordinaires.

Le citoyen Girardin croit devoir renouveller l'avis qu'il ne recevra les souscriptions de 36 fr., aux termes de son prospectus, que jusqu'au premier messidor prochain. Ce terme est de rigueur et sans exception. Tous ceux dont la souscription ne seroit pas faite ou remise à cette époque du premier messidor, paieront l'ouvrage 48 fr.; il ne sera délivré que sur la représentation de la quittance du citoyen Girardin.

On souscrit chez lui en son cabinet littéraire, palais-Egalité, galerie de pierre, nº. 156, côté de la rue des Bons-Enfans; au bureau du Moniteur, rue des Poitevins, nº. 18; chez le citoyen Charles, imprimeur, rue Nicaise, nº. 513; et chez tous les libraires et directeurs de postes, qui devront échanger leurs quittances avant le terme prescrit, contre celles du citoyen Girardin.

Le montant de la souscription et les lettres devront être affranchies.

N. B. On rappelle que les abonnemens, à toute espece de journaux, continuent d'être reçus en son cabinet littéraire.

GIRARDIN.

Aimans artificiels de M. Lenoble, ou *Moyens de se guérir soi-même des maladies de nerfs, par l'application de ses Aimans artificiels, etc.;*

publiés par P.-J.-F. Luneau-de-Boisjermain, un vol. in-18. Prix 75 cent. broché et 1 fr. franc de port par la poste.

A Paris, chez l'Auteur, rue ci-devant Condé, n°. 7.

Rob anti-syphilitique de L'affecteur, rue des Petits-Augustins, n°. 1276.

Nota. Ses domiciles antécédens ont été pendant 17 années, rues de Bondi et d'Angoulême, no. 11. La réputation de ce remede est fondée sur des preuves authentiques et multipliées, qui en ont démontré l'efficacité pour la guérison, sans mercure, des maladies vénériennes, même les plus invétérées; il a été éprouvé, analysé et composé par une foule de Commissaires de la société de Médecine, et ses vertus ont été sanctionnées par un acte du gouvernement, du 12 septembre 1778; depuis la même année, il a été employé, sans interruption, pour le service des vaisseaux de l'état et des hôpitaux de la marine, etc. etc.

On trouve chez Laffecteur, une Modification du Rob, pour la guérison des écoulemens vénériens simples et récens. Ce traitement est ordinairement terminé en 25 ou 30 jours, sans déranger le malade de ses affaires. On trouve aussi chez lui une édition complette de ses Ouvrages sur les maladies vénériennes et sur le Rob. Prix 3 fr (3)

Le portier des Messageries nationales, rue Notre-Dame des Victoires à Paris, prévient le public qu'il vient de recevoir de la véritable Ean de Cologne, qu'il vendra à raison de 9 francs la caisse de six rouleaux, et 1 fr. 60 cent. le rouleau au détail.

L'on trouvera aussi chez lui les véritables vulnéraires Suisses, et le public peut être certain que ces deux articles lui arrivent directement des lieux mêmes.

Il a été perdu dans la soirée du 15 prairial, sur la route de Mantes à Paris, 2 sacs de nuit.

S'adresser au citoyen Guenoux, notaire, à Paris, quai Voltaire, au coin de la rue de Baune, lequel indiquera les effets qu'ils contiennent, et donnera 60 fr. de récompense.

Changement de domicile.

Le citoyen Grand-Jean Delisle, négociant, ci-devant rue Bertin-Poirée, no. 3, demeure actuellement rue des Mauvaises-Paroles, n°. 430.

Jolie Maison de ville et campagne, sise à Paris, rue neuve Notre-Dame-des-Champs, n°. 1418, vis-à-vis la petite rue de Chevreuse, qui conduit au boulevard du Mont-Parnasse; *à louer présentement.*

Elle est agréablement distribuée, ornée de peintures, dorures, glaces et boiseries, avec cour, écuries, remises, et jardin d'environ 3 arpens en plein et excellent rapport, avec bosquet, etc.

S'adresser, dans la maison, au cit. Picard, jardinier: il indiquera le propriétaire, qu'on y trouve assez ordinairement les jours pairs, depuis 5 heures du soir jusqu'à 7.

Jolie petite Maison, en partie assez proprement meublée, aisance, salle de billard, cour, jardin, etc.; au grand Charonne, rue Aumaire; à louer présentement ou à vendre à vie.

S'adresser sur les lieux, au citoyen Boissy, jardinier, rue Ribelette, et à Paris, au citoyen Guérinet, rue de la Verrerie, no. 137.

Maison sise rue du Ponceau, n°. 14, en face du Grand-Cerf, consistante en appartemens ornés de glaces, boiseries et papiers; grande cour et jardins, écuries, remises propres pour un négociant, banquier, et pour une maison de commerce et de roulage: ladite maison et le jardin contiennent 150 pieds de superficie sur la rue. A louer présentement, en tout ou en partie.

S'adresser à ladite maison, depuis 9 heures jusqu'à 4.

On s'abonne au BUREAU, rue Guillaume n. 1150, près celle Dominique; chez les libraires; *Desenne*, Palais-Egalité; *Vente*, boulevard des Italiens, n°. 340; *Huet*, rue Vivienne, n. 8, *Fréchet*, libraire rue Sulpice n. 718, et chez tous les directeurs des postes et les principaux libraires des départemens.

L'abonnement est, tant pour Paris que pour les départemens de 13 francs pour 3 mois, 26 francs pour six mois 48 francs pour l'année.

De l'Imprimerie du COURRIER DES SPECTACLES, rue Guillaume, F. Germ. n° 1150